

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 5e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 mai 2020, à 19h30 par voie Messenger sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE SILENCE

No-052-05-05-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

- Mme Sabrina Gilbert – Présence de coyotes sur le territoire;
- Mme Claudette Genesse - -Entretien et réparation du chemin des Sables;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Résolution autorisant la tenue de la séance en huis clos et par voie Messenger;
- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 avril 2020;
- Adoption des comptes;
- Comité Bellefeuille – Adoption du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2020;
- Adoption du règlement 2020-01 modifiant le règlement 2019-06 concernant les dates d'échéances des versements de taxes pour l'année 2020 en période de pandémie de COVID-19;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- OMH;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Travaux à effectuer;
- Balayage des rues;
- Ouverture de la halte routière;

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

- Mise à niveau des règlements d'urbanisme;

PAROLE AU MAIRE;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

VARIA : `

- Accessibilité à internet pour tous les Canadiens;

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS:

Mme Sabrina Gilbert – Présence de coyotes sur le territoire:

Madame Sabrina Gilbert a contacté la municipalité pour la prévenir de la présence de coyotes, il fut donc convenu de faire une demande aux agents de la faune afin de permettre à un trappeur de venir faire un contrôle de la colonie.

No-053-05-05-20

Mme Claudette Genesse - Entretien et réparation du chemin des Sables:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, de faire parvenir une demande à la (FQM) Fédération Québécoise des Municipalités ainsi qu'au Ministère des Transport du Québec (MTQ) afin que les lois et réglementations qui entourent les redevances servants à l'entretien des chemins menant aux ressources naturelle, soient modifiées. Suite à la lettre reçue de la part de Madame Claudette Genesse sur la réfection de la portion asphaltée du chemin des Sables, une lettre lui sera envoyée expliquant le fonctionnement du fond des redevances des carrières et sablières servant à la réfection dudit chemin.

Adopté

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-054-05-05-20

Résolution autorisant la tenue de la séance en huis clos et par voie Messenger

Le conseil de la municipalité d'Authier siège en séance ordinaire ce 5 mai 2020 à 19h30 par voie Messenger;

Sont présents à cette visioconférence : Monsieur Marcel Cloutier, Madame Angèle Auger, Monsieur Serge Lachance, Madame Cindy Demers, Monsieur Ghislain Desaulniers, Monsieur Yvon Gagné et Monsieur François Deschenes. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie Messenger : Madame Rachel Barbe, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présent et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par Messenger;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Messenger.

Adopté

No-055-05-05-20

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 avril 2020:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-056-05-05-20

Adoption des comptes:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 15 656.59 \$ pour le mois d'avril 2020 ainsi que les salaires pour la période d'avril 2020 pour un montant de 9 540.29 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-057-05-05-20

Comité Bellefeuille – Adoption du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2020:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'adopter le compte-rendu du Comité Bellefeuille de la réunion du 28 janvier 2020.

Adopté

No-058-05-05-20

Adoption du règlement 2020-01 modifiant le règlement 2019-06 concernant les dates d'échéances des versements de taxes pour l'année 2020 en période de pandémie de COVID-19:

- ATTENDU** que la province de Québec vit une situation particulière et non prévue de pandémie;
- ATTENDU** que le conseil municipal de la Municipalité est sensible à la sécurité et la santé de ses contribuables;
- ATTENDU** qu'une situation exceptionnelle nécessite des décisions exceptionnelles;
- Un avis de motion a été donné par Monsieur Serge Lachance pour modifier le règlement 2019-06 concernant le mode de paiement des taxes pour l'année 2020 comme suit :
- QUE** les versements pour le paiement des taxes municipales 2020 sont acceptés comme étant :
- 1^{er} versement** : Le 1^{er} juin 2020
 - 2^e versement** : Le 1^{er} août 2020
 - 3^e versement** : Le 1^{er} octobre 2020
- QUE** tout retard portera intérêt à 5 % par année pour les versements de l'année 2020 seulement;
- QUE** ce règlement sera rétroactif au 13 mars 2020, date de la 1^{re} déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret numéro 177-2020 sur tout le territoire de la province du Québec.
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'adopter le règlement 2020-01.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

OMH:

Après discussion, il fut convenu de ne pas payer pour la surveillance présente à notre OMH. Une lettre sera envoyé à la SHQ leur expliquant notre désaccord et nous essaierons de trouver une solution concernant les dépenses non autorisées des années 2016 et 2017, des infos supplémentaires seront demandées.

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Travaux à effectuer:

Cet item est reporté à la prochaine réunion.

Balayage des rues:

Un résumé des procédures sera mise sur le groupe Messenger du conseil.

Ouverture de la halte routière:

Il fut convenu que cette dernière restera fermée jusqu'à nouvel ordre.

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA:

No-059-05-05-20

Accessibilité à internet pour tous les Canadiens:

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Authier, tenue le 5 mai 2020, à 19h30 par vidéo conférence.

CONSIDÉRANT QUE la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel ;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'est engagé à régler les problèmes de connexion internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné, appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers et majoritairement/unanimement résolu :

De demander à Sébastien Lemire, député de L'Abitibi-Témiscamingue de soutenir toute initiative visant à accélérer le

déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'internet haute-vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

Adopté

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

Aucune réunion n'a eu lieu, tel qu'imposé par les mesures d'urgences sanitaires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 20h30.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.